

Le 17 novembre 2023

Lynne Castonguay Secrétariat général Université de Moncton

Objet : Consultation au sujet de l'abolition des certificats en enseignement aux élèves malentendants et en enseignement en déficience visuelle

Madame la Secrétaire générale,

Par la présente, nous apportons un avis favorable quant à l'abolition du certificat de deuxième cycle en enseignement aux élèves malentendants et l'abolition du certificat de deuxième cycle en enseignement en déficience visuelle à l'Université de Moncton puisque ces programmes n'ont pas été offerts depuis une vingtaine d'années.

Après une consultation auprès des membres de l'ABPPUM pour solliciter leur avis à ce sujet, les répondants sont, majoritairement, favorables à l'abolition des deux certificats.

L'ABPPUM vous remercie de l'avoir consultée sur l'abolition de ces deux certificats. Vous trouverez également en annexe les commentaires des membres.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Hélène Albert

Présidente

Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton Pavillon Pierre-A.-Landry, local 245, Moncton, N.-B. E1A 3E9

(506) 858-4509

@ info@abppum.ca

L'ABPPUM reconnaît que le Nouveau-Brunswick est situé sur les territoires non cédés et traditionnels des Nations Wolastoqiyik, Mi'kmaq et Passamaquoddy. Le territoire n'est pas cédé car les traités de paix et d'amitié signés avec la Couronne britannique en 1725 et 1726 n'ont pas cédé les terres.

D1

SAC-231201

ANNEXE: COMMENTAIRES DES MEMBRES

Pauvres élèves.

S'ils n'ont pas été offerts depuis 20 ans, pourquoi ne pas les abolir? Si le besoin existe, est-ce qu'il faudrait un autre format que celui des certificats non-utilisés?

Puisque ces deux certificats n'ont pas été offerts il y a de cela une vingtaine d'années, cela pourrait signifier: qu'il n'y a pas d'intérêts, pas de candidats, pas d'expertises.

Je suis d'accord

Les raisons sont logiques.

Était-ce qu'il n'y a pas de demandes ou est-ce qu'on n'avait pas les ressources pour l'offrir?

Je suis d'accord.

Je crois qu'il ne faudrait pas abolir ces deux certificats.

D'accord

Puisque la demande n'est pas là, je comprends le désir de vouloir abolir le certificats.

D2 SAC-231201